

SÉCURITÉ PRIVÉE : TFP APS

Objectif général	Obtenir la qualification permettant d'acquérir la Carte Professionnelle pour la fonction d'Agent De Prévention et de Sécurité
Objectifs pédagogiques	Acquérir la certification en vue de l'obtention de l'Aptitude Professionnelle prévue au décret du 06/09/2005 modifié le 22/12/2011.
Objectifs opérationnels	Se préparer à la validation afin d'obtenir le diplôme Titre a Finalité Professionnelle
Durée/Horaires	Formation : 175 heures soit 24 jours. 8h30/12h30 – 13h15/16h35 Examen : 7 heures soit 1 journée 08h30/12h30 – 13h15/16h15
Contenus	<p style="text-align: center;">SOCLE DE BASE (41 heures)</p> <p>MODULE JURIDIQUE Environnement juridique de la sécurité privée</p> <p>MODULE STRATEGIQUE Gestion des premiers secours Gestion des risques et des situations conflictuelles</p> <p>SPECIALISATION APS (134 heures)</p> <p>MODULE JURIDIQUE Environnement juridique de la sécurité privée</p> <p>MODULE GESTION DES RISQUES Gestion des risques Connaissance des vecteurs d'incendie Prévention des risques terroristes Secourir</p> <p>MODULE GESTION DES CONFLITS Gestion des risques et des situations conflictuelles Gestion des risques de situations conflictuelles dégradées</p> <p>MODULE STRATEGIQUE Connaissance de l'outil informatique Transmission des consignes et informations</p> <p>MODULE PROFESSIONNEL Surveillance et gardiennage Évènementiel Télésurveillance et vidéoprotection</p>
Méthodes pédagogiques	Alternance de partie théorique et pratique Participatives et actives

<p>Matériels pédagogiques et techniques</p>	<p>Plateau technique équipé PCS équipé et opérationnel Parcours de ronde Matériels pédagogiques Système de vote QUIZZBOX Tablettes</p>
<p>Méthode de validation</p>	<p>La présence à l'ensemble des séquences programmées à la formation est obligatoire.</p> <p><u>Validation du TFP APS :</u></p> <p>1°) Validation du certificat de Sauveteur Secouriste du Travail conformément à la grille d'évaluation du au référentiel INRS (Unité de Valeur 1), lors de la formation. (Pré-requis pour être présenté à l'examen)</p> <p>2°) Évaluation ponctuelle terminale, devant un jury, se composant de deux épreuves :</p> <p>Une épreuve QCU (Questionnaire à Choix Unique) de 99 questions portant sur l'ensemble du programme (Unités de Valeur 2 à 14)</p> <p>Une épreuve pratique de mise en situation sur un contexte professionnel tiré au sort par le candidat (Unité de Valeur 13).</p> <p>Le candidat sera certifié s'il obtient au moins pour :</p> <p>Note ≥ 12 : l'Unité de Valeur est acquise</p> <p>$8 \leq$ Note ≤ 12 : le candidat est ajourné et pourra se présenter à une nouvelle session d'examen</p> <p>Note ≤ 8 : le candidat devra suivre de nouveau la formation concernant ce module</p> <p>Pratique le candidat sera déclaré APTE ou INAPTE en fonction des résultats de la grille d'évaluation fournis par l'ADEF, organisme gérant l'épreuve théorique et pratique et de délivrance du diplôme « TFP APS »</p> <p><u>Évaluations en cours de formation :</u></p> <p>A l'issue de chaque UV, une évaluation théorique et/ou pratique est réalisée, afin de mesurer la progression du stagiaire :</p> <p>QCU à l'aide de l'outil QUIZZBOX, mise en situation pratique avec grille d'évaluation, 4 QCU d'entraînement effectué en situation d'examen et organisé sur la plateforme ADEF en fin de formation.</p>
<p>Documents remis</p>	<p>Délivrance du diplôme TFP APS par la CPNEFP.</p> <p>Fiche RNCP 36648 Date d'échéance de l'enregistrement 01-07/2027</p> <p>Délivrance des attestations de formation (EPI, SST, PALPATIONS)</p>

Public concerné	Les personnes désirant s’orienter vers les métiers de la Sécurité Privée et obtenir la carte professionnelle obligatoire pour l’exercice de la profession.
Prérequis	<p>Satisfaire à une évaluation, réalisé par l’organisme de formation, de la capacité du candidat à maîtriser l’expression écrite et orale de la langue française ainsi que le calcul numérique (test niveau B1)</p> <p>Les candidats pouvant justifier d’un diplôme ou d’une attestation suivante, sont dispensés de la passation du test :</p> <p>Diplôme national du brevet ;</p> <p>Certification professionnelle enregistrée au RNCP, au moins égal au niveau 3 (niveau CAP) ;</p> <p>Attestation de réussite dématérialisée imprimée de moins de 2 ans du test de connaissance du français (TCF) délivré par France Éducation International ;</p> <p>Attestation de réussite dématérialisée imprimée de moins de 2 ans du test d’évaluation du français (TEF) de la chambre de commerce et d’industrie de Paris Île-de-France ;</p> <p>Attestation de comparabilité délivrée par le Centre Enic-Naric France.</p> <p>Dispense de certains modules spécifique possible en fonction de la réglementation et son évolution.</p> <p>Nous consulter directement</p> <p>La personne devra justifier de cinq ans de résidence légale sur le sol français (est pris en compte le récépissé de la demande de carte de séjour).</p> <p>Produire une autorisation préalable à la formation délivrée par le CNAPS en cours de validité. (Article L612-22 du Code de la Sécurité Intérieure)</p> <p>Fournir une photo d’identité</p> <p>Fournir attestation sécurité sociale ou carte vitale</p> <p>Fournir un justificatif d’identité officiel en cours de validité</p> <p>Fournir une photo récente (papier ou dématérialisé)</p>
Effectif par session	<p>Minimum 04 personnes – Maximum 12 personnes</p> <p>Le maintien de la session ne se fera que si le nombre minimum de participants est atteint. Dans le cas contraire, elle sera déplacée sur une autre période ou annulée.</p>



Équipe pédagogique	
Denis DULAS	Formateurs <ul style="list-style-type: none">○ SSIAP 1 et 2 (Initial, Recyclage, Remise à Niveau),○ EPI Manipulation Extincteur et Évacuation,○ Toutes formations "incendie" types J et U sur demande○ Habilitations Électriques○ Titre Professionnel d'Agent de Sûreté et de Sécurité Privée (TP A2SP)○ Titre à Finalité Professionnelle Agent de Prévention et de Sécurité (TFP APS)○ Sauveteur Secouriste du Travail (SST)○ Hygiène Alimentaire
Laurent LESCLAUX	<ul style="list-style-type: none">○ SSIAP 1 et 2 (Initial, Recyclage, Remise à Niveau),○ EPI Manipulation Extincteur et Évacuation,○ Toutes formations "incendie" types J et U sur demande○ Habilitations Électriques○ Titre Professionnel d'Agent de Sûreté et de Sécurité Privée (TP A2SP)○ Titre à Finalité Professionnelle Agent de Prévention et de Sécurité (TFP APS)○ Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

Pour des raisons indépendantes de notre volonté (maladie, indisponibilité etc..) de nos formateurs permanents, nous pouvons être amené à sous-traiter des heures de formations par des vacataires répondant à toutes les exigences réglementaires et respectant notre cahier des charges en matière de qualité.